AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**221C0830**
FR0000066680-FS0293

20 avril 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VIDELIO**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 avril 2021, la société par actions simplifiée Sochrastem[1] (4 rue du Général Lanrezac, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 avril 2021, les seuils de 20% des droits de vote et 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société VIDELIO et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VIDELIO hors marché.

_____

[1] Contrôlée par la famille André.